

Informations et contacts de la startup

Cadre réservé à la CFCIM

du / au /

N° d'adhésion :

La CFCIM vous invite à remplir soigneusement ce document afin d'optimiser le ciblage et la qualité des informations, invitations et rendez-vous qui vous seront proposés.

Aussi, vous profiterez gratuitement de «My CFCIM», l'application Web et digitale de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc, à télécharger sur App Store et Google Play.

Entreprise (dénomination sociale)*

.....

Forme juridique de l'entreprise Cocher la case correspondante

SAS SA SARL SNC SCI Autre

Coordonnées de l'entreprise

Afin de bénéficier de tous vos avantages CFCIM, merci de veiller à l'exactitude de vos coordonnées.

Adresse* :

Code postal : Ville* :

Téléphone* : E-mail* :

Informations sur l'entreprise

Identifiant fiscal : ICE* :

Nombre de salariés :

Capital en MAD : Participation française au capital : %

Nom de la société mère : CA en dh : CA à l'export : %

* Mention obligatoire

La CFCIM, votre Partenaire Business

Votre secteur d'activité générique : Cocher la case correspondante à l'activité principale de votre société

Industrie

Services

Commerce

Secteurs de votre entreprise	Vos secteurs d'activité	Vos secteurs cible de développement
Agriculture, sylviculture, pêche et production animale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Industries extractives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Industrie manufacturière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Construction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transports et entreposage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hébergement et restauration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Information et communication	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités financières et d'assurance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités immobilières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités de services administratifs et de soutien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Administration publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enseignement/formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Santé humaine et action sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arts, spectacles et activités récréatives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres activités de services	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités extra-territoriales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nomenclature marocaine d'activités, source : HCP

Détailler les principales activités et marques de l'entreprise :

.....

.....

.....

.....

Décrire l'innovation de la startup : Cocher la/les case(s) correspondant(s) :

Innovation technologique

Innovation de produit ou de service

Innovation sociale

Innovation de procédé ou d'organisation

Innovation de modèle d'affaires

Décrire le potentiel de scalabilité de la startup :

.....

.....

.....

.....

.....

Décrire l'impact espéré sur la création d'emplois :

.....

.....

.....

Décrire l'impact social, économique et environnemental espéré :

.....

.....

.....

Comment avez-vous connu la CFCIM ?

- Recommandation Contact direct Salons professionnels Site Web de la CFCIM
- Evénements et prestations de la CFCIM, Lequel/laquelle ?
- Réseaux sociaux Presse autre :

Programme privilèges

Souhaitez-vous accorder un privilège* aux membres ?

- Oui Non

*Le programme privilèges de la CFCIM permet aux membres d'accorder des avantages spécifiques réservés exclusivement à leur communauté d'affaires comptant près de 20 000 membres.

Représentant légal de la société

	Cartes	Conjoncture	
		version Papier	version numérique
<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme Nom et Prénom : Fonction : Tél. direct : GSM : E-mail professionnel :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Responsable désigné au sein de l'entreprise pour le suivi des activités CFCIM

M* Mme* Prénom* : Nom* :

Fonction* : E-mail professionnel* :

Téléphone direct* : GSM* : Nationalité* :

Principaux contacts dans l'entreprise, bénéficiaires de la carte Privilèges, de l'application «My CFCIM» et du magazine Conjoncture*

	Cartes	Conjoncture	
		version Papier	version numérique
<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme Nom et Prénom : Fonction : Tél. direct : GSM : E-mail professionnel :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme Nom et Prénom : Fonction : Tél. direct : GSM : E-mail professionnel :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme Nom et Prénom : Fonction : Tél. direct : GSM : E-mail professionnel :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Mention obligatoire



SERVIR

LES INTÉRÊTS DE
NOS MEMBRES

52

chefs d'entreprise
au Conseil d'Administration

100

collaborateurs
au service de votre
performance



INFORMER

SUR LA RÉALITÉ
& LES OPPORTUNITÉS
DU MARCHÉ

60.000

lecteurs / mois
La revue Conjoncture
Le site d'information
La newsletter

1.000

demandes d'information
réglementaire, juridique, fiscale,
douanière..., traitées par an



ACCÉLÉRER

VOTRE
CROISSANCE

700

entreprises du Maroc
accompagnées par an
à l'international

1.800

rendez-vous B to B
organisés par an au Maroc



PARTAGER

LES EXPERTISES,
LES EXPÉRIENCES
& LES SUCCÈS

My CFCIM

1 application

disponible en version Web et mobile

Plus de **2.500**
membres

reçus chaque année sur nos 90
événements de la vie associative

VOUS L'AUREZ COMPRIS !

Être membre de la CFCIM, la plus importante Chambre de Commerce et d'Industrie Française à l'International, c'est rejoindre près de 4000 entreprises adhérentes au Maroc, mais aussi intégrer un réseau international de 34000 membres. La CFCIM vous propose une gamme de plus de 50 services d'appui aux entreprises.

LA CFCIM, VOTRE PARTENAIRE BUSINESS !

VOS CONTACTS

SIÈGE - Casablanca

Nadia AZIZ
Tél. : 05 22 43 96 11 • naziz@cfcim.org

Leila LAAROSSI
Tél. : 05 20 00 08 01 • llaaroussi@cfcim.org

Télécharger notre application My CFCIM



Bulletin d'adhésion de la startup :

- Renouvellement**
- Nouvelle adhésion**
- Ancienne adhésion**

Type d'adhésion	Chiffre d'affaires en MAD	Cartes Privilèges	Nombre de visites*	Cotisation en MAD pour 2 ans
Startup	1500

*Visite de votre chargé d'affaires sur la période d'adhésion en cours.

Pièces à joindre pour l'adhésion

- ▶ Présentation du projet de la startup
- ▶ Statuts
- ▶ Registre du Commerce (Modèle J)
- ▶ 1 photocopie de la C.I.N. / passeport / titre de séjour
- ▶ Dernier bilan fiscal

Cotisation

Je règle le montant de la cotisation, soit **1500** dirhams,

- [paiement en ligne](#)
- en espèces
- par chèque bancaire libellé à l'ordre de la CFCIM
- par virement bancaire RIB : 022 780 000 035 00 050141 55 74

Je soussigné(e),, déclare exactes les informations fournies et accepte les conditions générales et particulières de l'adhésion à la CFCIM (voir verso), notamment la mention relative à la protection des données personnelles

- En cochant cette case, j'accepte que les données collectées sur ce bulletin d'adhésion soient affichées et partagées avec la communauté d'affaires de la CFCIM via la plateforme My CFCIM et l'annuaire de la CFCIM
- J'ai lu et j'accepte

Fait à, le

Cachet et signature

Les conditions générales de vente

Conditions Générales

ARTICLE 1 - OBJET

1.1. Les présentes Conditions Générales de Prestation (ci-après « CGP ») s'appliquent à tous les services de la CFCIM, que ces services soient réalisés à titre gratuit ou onéreux.

1.2. En cas de contradiction entre les termes des présentes CGP et ceux des Conditions Particulières de Prestation (ci-après « CPP ») du service commandé par le membre, ces derniers prévaudront sur les premiers.

1.3. Le présent contrat est définitivement conclu dès acceptation expresse par la CFCIM de la commande du membre, révisée conformément à l'offre de la CFCIM. Dans le cas de services complémentaires, les prix et les délais seront précisés sur un nouvel accusé de réception de la commande.

1.4. L'acceptation des présentes Conditions Générales par le membre est une condition essentielle de l'engagement de la CFCIM. Aussi, tout commencement d'exécution de la commande acceptée par la CFCIM implique l'acceptation des présentes Conditions Générales, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les mails, courriers, télécopies, et plus généralement documents du membre, sous réserve de conventions spéciales acceptées par écrit. Sauf stipulations contraires, d'éventuelles conditions spéciales acceptées pour des services complémentaires ou supplémentaires ne sauraient être étendues à la commande principale.

1.5. Le présent contrat est formé des présentes CGP ainsi que des CPP signées par les parties.

ARTICLE 2 - OFFRE RÉVISION DU PRIX

2.1. Les prix sont mentionnés établis hors taxes. La CFCIM conserve la latitude de facturer la TVA en fonction du service commandé.

2.2. En l'absence de stipulation contraire écrite, l'offre ou le devis de la CFCIM n'est valable que pendant une durée de trois (3) mois après sa date d'émission. Pour les services tarifés, les prix facturés sont ceux du tarif en vigueur.

2.3. Toute offre de service est établie suivant les conditions économiques, fiscales et douanières connues lors de l'établissement de l'offre. Elle est révisable en cas de variation de ces conditions.

2.4. Toute offre est établie en considérant la réalisation du service d'une façon continue, en semaine et en heures normales. Toute autre condition de réalisation pour des causes non imputables à la CFCIM est susceptible d'engendrer des surcoûts facturés au client en conséquence.

ARTICLE 3 - COMMANDE

Après son acceptation, aucune commande ne peut être annulée sans accord écrit de la CFCIM qui, en toutes circonstances, conserve un droit à indemnisation conformément aux CPP du service considéré.

Conditions Particulières

ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes Conditions Particulières de l'Adhésion à la CFCIM s'appliquent conjointement avec les Conditions Générales de Prestation (ci-après « CGP ») qui concernent tous les services de la CFCIM, que ces services soient réalisés à titre gratuit ou onéreux.

Le membre reconnaît par les présentes qu'il a pris connaissance tant desdites Conditions Générales que des présentes Conditions Particulières et qu'il y souscrit sans réserve.

ARTICLE 2 - ADHÉSION

Le membre entend adhérer à la CFCIM, sous réserve d'acceptation de son dossier par cette dernière. Il sera alors habilité, en fonction de sa catégorie, à bénéficier de tout ou partie des Services de la CFCIM dans les limites et conditions spécifiques à chacun d'eux.

Le membre est informé que la CFCIM ne saurait être tenue pour responsable des suites données par les autorités compétentes à une demande de visa pour la France, pas davantage que des délais qui lui sont imposés par lesdites autorités pour le traitement des dossiers qu'elle collecte et leur transmet.

ARTICLE 4 - DÉLAIS

4.1. Les délais d'exécution des services sont précisés aux Conditions Particulières; En fonction desdites CPP, ils commencent à courir à compter du règlement du prix de la prestation, ou, s'il en est disposé ainsi, du paiement de l'acompte prévu à la conclusion de la commande, ou, à défaut de règlement ou acompte préalable, à compter de la réception de la commande passée par le membre, ainsi que de l'ensemble des documents et informations que celui-ci doit communiquer à la CFCIM pour une bonne réalisation du service.

4.2. Si, du fait du membre, les délais de d'exécution du service venaient à dépasser le délai contractuel, le prix serait révisable.

ARTICLE 5 - RÉCLAMATIONS

Les réclamations du membre sur la qualité du service réalisé doivent être notifiées au plus tard dans les trente jours qui suivent la livraison de la prestation.

ARTICLE 6 - CONDITIONS DE PAIEMENT

6.1. Sauf stipulation contraire entre les parties ou dans les CPP, les paiements s'entendent nets par chèque ou virement bancaire et sont payables au domicile de la CFCIM à la date de la facture, même si l'exécution du service a donné lieu à la réclamation.

6.2. Si des délais ont été accordés, les paiements devront être effectués aux termes et échéances convenus.

6.3. En cas de retard de paiement, les sommes dues porteront intérêt de plein droit et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure conformément aux dispositions des articles 78 et suivants du Code de commerce.

ARTICLE 7 - EXCLUSION - LIMITATIONS - EXONÉRATIONS

7.1. Le membre reconnaît par les présentes qu'il recourt aux services de la CFCIM dans le cadre de son activité professionnelle, et ne saurait à ce titre se prévaloir des dispositions de la loi n° 31-08 édictant des mesures de protection du consommateur.

7.2. Le service réalisé au profit du membre par la CFCIM ne saurait engager sa responsabilité au-delà du montant effectivement perçu pour réaliser ledit service.

7.3. La garantie de la prestation ne couvre pas les erreurs ou inexécutions résultant des informations fournies par le membre, ou de celles qu'il s'est abstenu de porter à la connaissance de la CFCIM, et pas davantage les incidents tenant à des cas fortuits, de force majeure ou à toute autre cause que la CFCIM ne pouvait raisonnablement pas prévoir ou dont elle ne pouvait empêcher les effets.

ARTICLE 8 - RENONCIATION

Le fait pour la CFCIM de ne pas appliquer, partiellement ou en totalité, à une ou

plusieurs reprises, une ou plusieurs dispositions des présentes CGP, ou des CPP du service considéré, n'implique en aucun cas que celle-ci renonce à son (ou leur) application.

ARTICLE 9 - CONTESTATIONS - ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE - LOI APPLICABLE

9.1. Tous les différends qui surgiraient de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation des présentes CGP, ou des CPP du service considéré, et de leurs suites, seront réglés par voie de médiation du Centre de Médiation pour l'entreprise de la CFCIM, conformément à son règlement auquel les parties se réfèrent.

9.2. A défaut de succès de la Médiation, tout litige relatif aux présentes, même en cas de recours en garantie ou de pluralité des défendeurs, est de la compétence exclusive des Tribunaux de Casablanca.

La loi applicable est la loi marocaine.

ARTICLE 10 - ÉLECTION DE DOMICILE

Pour tous les actes relatifs aux présentes CGP, ainsi qu'aux CPP du service considéré, il est fait élection de domicile :

- Pour la CFCIM, 15 avenue Mers Sultan, à Casablanca,
- Pour le membre, au choix de la CFCIM, aux adresses mentionnées lors de son inscription à la CFCIM, ou sur le devis qu'il a signé.

ARTICLE 11 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur notre formulaire d'adhésion font l'objet d'un traitement informatique par la CFCIM qui agit dans ce cadre en qualité de responsable de traitement.

11.1 Finalités de la collecte de vos données personnelles :

Dans le cadre de son suivi d'activité et de la gestion de ses adhésions, La CFCIM collecte vos données pour les intégrer dans une base de données. La collecte de ces données personnelles est nécessaire pour :

- Traiter votre demande d'adhésion ou de renouvellement,
- Pouvoir vous proposer des services personnalisés comme l'envoi, entre autres, de nos newsletters, étant entendu que vous pouvez retirer votre consentement et vous désinscrire de celles-ci à tout moment en cliquant sur le lien de désinscription en bas de chaque email. Dans ce cas, la fermeture de votre email est toutefois nécessaire pour recevoir les communications susmentionnées,
- Vous permettre de bénéficier du Package adhésion
- Vous permettre de bénéficier des tarifs préférentiels proposés par votre carte privilèges.

suivants : Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale ou Statuts, photocopie du Registre du Commerce (modèle J), dernier bilan fiscal, 1 photocopie de la carte nationale d'identité du représentant de la société, ou de son passeport, ou de son titre de séjour au Maroc, présentation du projet de la Stratup.

ARTICLE 7- ANNUAIRE DE LA CFCIM

Le membre autorise la CFCIM à l'inscrire dans l'annuaire électronique de la CFCIM et autorise la consultation de sa fiche par d'autres membres de la CFCIM. A défaut, il devra en informer la CFCIM par tout moyen prouvé.

ARTICLE 8 - EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Le membre est informé que la CFCIM, pour un certain nombre des prestations auxquelles elle donne accès, et notamment et sans exhaustivité, les polices d'assurance, le service visas, le service emploi, le service OMPIC et les enquêtes de notoriété, n'intervient qu'en qualité d'intermédiaire facilitateur. Le membre est informé de cette qualité et renonce à tout

11.2. Base légale du traitement de vos données personnelles :

La base légale du traitement est nécessaire à l'exécution du contrat que la CFCIM a conclu avec vous, dans le cadre du package adhésion CFCIM, lequel est régi par les conditions d'adhésion ci-après énoncées.

Les données identifiées par un astérisque sont obligatoires à renseigner de votre part. A défaut, votre demande ne pourra pas être traitée ou son traitement pourrait être retardé.

11.3. Transmission de vos données personnelles à des tiers :

Les données personnelles collectées sont susceptibles d'être transmises et partagées avec les partenaires marocains ou français de la CFCIM, aux membres marocains ou français, aux collaborateurs et d'une manière générale à toute personne morale ou physique intervenant dans la conception, la réalisation et le suivi des services proposés aux entreprises membres, ce qui implique que vos données pourront être traitées par la CFCIM au Maroc comme dans l'Union Européenne.

11.4. Modalités de conservation de vos données personnelles :

La durée de conservation de vos données personnelles est limitée à la durée selon laquelle vous poursuivez vos interactions avec nous.

Dans l'éventualité où nous n'avons plus la moindre interaction avec vous, vos données personnelles seront archivées dans notre base de données pendant une durée de cinq ans.

11.5. Exercice des droits du titulaire de données personnelles :

Conformément à la Loi 09-08, promulguée par le Dahir n° 1-09-15 du 18 safar 1430, et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou le droit de vous opposer au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits :

- Soit en adressant un courrier (avec accusé de réception) à l'adresse postale suivante : CFCIM, 15 Avenue Mers Sultan, 20250, Casablanca, Maroc.
- Soit en envoyant votre requête par mail à l'adresse électronique suivante : Protection.donnees@cfcim.org.

Dans les deux cas, veuillez à joindre un justificatif d'identité à votre demande. Le Récépissé CNDP est en cours de demande.

ARTICLE 12- DROIT DE RÉTRACTION

L'Adhèrent dispose du droit de se rétracter dans un délai de sept jours. Le délai de rétractation expire dans un délai de sept jours à compter de la date à laquelle le Contrat a été conclu par les parties. L'Adhèrent doit notifier sa décision de rétractation par mail.

recours à l'encontre de la CFCIM, à quelque titre que ce soit, dans quelque litige qui viendrait à l'opposer au prestataire avec lequel il aura été mis en relation.

ARTICLE 9 - SINCÉRITÉ DES DÉCLARATIONS

Le membre est informé que toute fausse déclaration pourrait avoir pour conséquence d'entraîner la radiation de l'entreprise, sans remboursement de sa cotisation. La fourniture de faux documents à l'appui d'une demande de visa auprès du Consulat de France par l'intermédiaire du service visas de la CFCIM entraînerait également la radiation de l'entreprise dans les mêmes conditions.

ARTICLE 10 - CADRES DE L'ENTREPRISE BÉNÉFICIAIRES DE LA CARTE Privilège

Le membre communiquera à la CFCIM les noms, prénoms et fonctions des cadres de l'entreprise bénéficiaires de la carte Privilèges, dans la limite du nombre de cartes qui lui est attribué en fonction de sa catégorie d'adhésion.

